



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE ALGER EST

CONSULTATION N°7/AT/DO-ALGER-EST/2019

Objet : **TRAVAUX DE CANALISATION**

Le Département Achats et Logistique de la Direction Opérationnelle Alger Est lance une consultation pour **TRAVAUX DE CANALISATION**.

LOT01: AMENAGEMENT CITE EL KAIDA CMP BEB

LOT02: CITE LPP 352 LGTS CMP ATY

LOT03: BOUFFERACHE (STAMBOUL4°) CMP BEK

LOT04: BENGHAZI CMP BAR

Les entreprises et les professionnels intéressés par la présente consultation sont invités à se présenter au niveau de la Direction Opérationnelle Alger Est, 02 Rue Djoudi Zitouni Hussein Dey/Alger, service Achats pour retirer le cahier des charges.

Les entreprises devront présenter leurs offres sous triple enveloppes.

L'enveloppe extérieure sera anonyme et devra porter la mention suivante :

CONSULTATION N°7/AT/DO-ALGER-EST/2019

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

- La première enveloppe doit porter la mention « **Dossier administratif** » et doit contenir :
 - Registre de commerce
 - Pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS et Identification fiscale, Sécurité Sociale), -
 - Extrait de rôle
 - Carte d'identification fiscale
 - Extrait de Rôle apuré
 - Casier judiciaire N°03
 - Déclaration de probité

- La deuxième enveloppe doit porter la mention « **Offre Financière** » et doit contenir :

- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signer

- Lettre de soumission

- Bordereau des prix unitaires

- La troisième enveloppe doit porter la mention « **Offre Technique** » et doit contenir:

- Références de l'entreprise

- Qualification

- Déclaration à souscrire

- Liste des moyens humains dûment signée

- Liste des moyens matériels dûment signée

- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention "Lu et accepté" que le soumissionnaire doit retranscrire et signer

La date de dépôt des offres est fixée pour le 16/04/2019 avant 14h00

L'ouverture des plis aura lieu le 16/04/2019 à 14h00

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis